



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et Messieurs les professeurs de  
mathématiques – physique-chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement des lycées professionnels et SEP,  
publics et privés sous contrat

Besançon, le 4 septembre 2018

**Objet : lettre de rentrée 2018**

**Rectorat**

**Inspection de l'Éducation nationale  
Enseignement Général**

Dossier suivi par

Fabrice PEYROT  
IEN mathématiques – physique-chimie  
Doyen du collège des IEN ET-EG-IO

Mél.  
fabrice.peyrot@ac-besancon.fr

Mél. secrétariat  
ce.i.en.eteg@ac-besancon.fr

Téléphone  
03 81 65 74 51

**10 rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex**

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je tiens à souhaiter la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie<sup>1</sup> et à féliciter une nouvelle fois les cinq professeurs stagiaires qui vont y enseigner les mathématiques – physique-chimie. Dès ces premières lignes, je tiens également à vous remercier pour, d'une part, votre engagement au service de la réussite des élèves qui vous sont confiés et, d'autre part, votre active participation aux différents travaux d'examen de la session 2018. Pour cette session, comme pour les précédentes, chaque lycée aura accès aux résultats des examens qui le concernent.

De nombreux professeurs s'impliqueront en tant que coordonnateurs, dans des missions académiques, dans le tutorat de collègues, dans les formations initiale et continue, dans des groupes de travail académiques... Trois d'entre eux seront professeurs chargés de mission : Cassandre LE MAUFF, Céline PONCET et Alexis RUIZ, respectivement en poste aux lycées « Pré Saint-Sauveur » de Saint-Claude, « Jules Haag » de Besançon et « Denis Diderot » de Bavilliers. Que tous ces professeurs soient remerciés pour leur implication au bénéfice du plus grand nombre d'élèves et de professionnels de l'éducation.

Le projet académique 2015-2019<sup>2</sup> oriente notre action commune sur le territoire franc-comtois. Ses trois grands axes sont les suivants :

- assurer un parcours de réussite à chaque élève ;
- accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques ;
- favoriser la convergence des efforts de tous les acteurs de l'éducation.

La lettre de rentrée des inspecteurs du second degré de l'académie est présentée en pièce jointe. Elle précise ce qui guidera leurs travaux pendant toute l'année scolaire.

La mise en œuvre du protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)<sup>3</sup> se poursuivra, avec les rendez-vous de carrière et l'accompagnement qui vous concernent. Certains des réunions d'équipe disciplinaire, des visites d'accompagnement et des entretiens personnalisés que je continuerai à organiser, pourront répondre aux demandes qui me seront soumises par vos soins ou par ceux des chefs d'établissement. Quels qu'ils soient, les différents temps de travail que je conduirai pour et avec vous me permettront de faire le point sur vos pratiques professionnelles respectives et l'enseignement des mathématiques – physique-chimie dans l'académie. L'utilisation de la grille nationale d'évaluation et, plus généralement, la formation et l'évaluation par compétences feront encore partie de mes champs d'observation privilégiés.

Cette année scolaire verra l'application, en classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel, de l'arrêté du 17 juillet 2018<sup>4</sup> sur les programmes d'enseignement du cycle 4. Elle verra également la publication des textes officiels qui concerneront la transformation du lycée professionnel<sup>5</sup>. Entre les 17 septembre et 5 octobre prochains, les tests nationaux de positionnement<sup>6</sup> seront passés en mathématiques dans toutes les classes de seconde professionnelle. Enfin, des travaux seront conduits dans l'académie pour la mise en œuvre des 21 mesures proposées dans le rapport VILLANI-TOROSSIAN<sup>7</sup> relatif à l'enseignement des mathématiques. L'accompagnement des équipes éducatives sera mis en place en conséquence. Le site disciplinaire académique présente les informations et ressources correspondantes. Son contenu est régulièrement actualisé et complète cette lettre, qui n'a pas vocation à être exhaustive.



2/2

Les ressources présentées sur ledit site internet doivent vous aider dans vos réflexions personnelles respectives. Il en est de même des documents que vous pourrez mutualiser sur l'espace mis à votre disposition pendant la dernière année scolaire. Cet espace, réservé au groupe intitulé « PLP\_mathématiques-physique-chimie », vous est accessible sur le « Cloud académique ». Les réflexions et mutualisations ainsi permises vous permettront d'interroger individuellement et collectivement vos pratiques professionnelles.

Vous avez la possibilité de vous inscrire à des modules du plan académique de formation 2018-2019<sup>8</sup>, au plus tard le 16 septembre prochain. Je vous invite à participer à plusieurs journées de formation, notamment à celles qui permettent de renforcer la transmission des valeurs de la République à l'École.

Comme annoncé dans la lettre que j'ai diffusée le 27 juin dernier aux 46 lycées professionnels et SEP publics et privés sous contrat de l'académie, l'ensemble des professeurs de mathématiques – physique-chimie de ces établissements seront réunis au lycée « Pergaud » de Besançon le matin du mercredi 19 septembre prochain. Cette réunion de rentrée sera l'occasion d'échanger sur des sujets d'actualité et sur les exemples de pratique professionnelle qui vous seront présentés. Des stages d'établissements à public désigné seront ensuite mis en place (2,5 jours par regroupement géographique) pour répondre aux besoins en formation identifiés dans chaque regroupement géographique.

L'année scolaire 2018-2019 a été désignée année de la chimie de l'école à l'université<sup>9</sup>. Différents événements scientifiques et culturels se dérouleront au niveau national pendant cette année scolaire : Fête de la science, Semaine des mathématiques... En Franche-Comté, la cinquième édition du concours disciplinaire académique aura lieu en mars 2019 et sera proposée à toutes les classes de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel, de première année de CAP et de seconde professionnelle des 46 établissements précités. À toutes fins utiles, je vous rappelle que le dispositif ministériel « Sciences à l'École », dont l'objectif est de soutenir et promouvoir des projets de culture scientifique et technique dans l'enseignement du second degré, propose notamment des plans d'équipement et le concours « CGénial ». La participation des élèves de la voie professionnelle à ces événements et dispositif, qui sont présentés sur le site disciplinaire académique<sup>10</sup>, contribue pleinement à la formation bienveillante et exigeante que vous mettez en œuvre pour les classes dont vous avez la responsabilité.

Le site disciplinaire académique peut être enrichi par des documents dont vous êtes les auteurs et que vous avez la possibilité de m'adresser. Ces documents peuvent être des ressources pour la classe ou des présentations des actions que vous conduisez dans les établissements pour promouvoir nos deux disciplines et valoriser la voie professionnelle.

Restant à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous pour l'accompagner dans sa mission éducative, je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations et vous souhaite, ainsi qu'aux élèves qui vous sont confiés, une excellente année scolaire 2018-2019.

L'inspecteur de l'éducation nationale

Fabrice PEYROT

PJ : lettre de rentrée des inspecteurs du second degré de l'académie

<sup>1</sup> Lien (site académique) : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article225#225>

<sup>2</sup> Lien (site académique) : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article6131>

<sup>3</sup> Lien (site ministériel) : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

<sup>4</sup> Lien (site disciplinaire académique) : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/ressources/par-classe/3e-prepa-pro/programmes/>

<sup>5</sup> Lien (site ministériel) : <http://www.education.gouv.fr/cid130792/transformer-le-lycee-professionnel-former-les-talents-aux-metiers-de-demain.html>

<sup>6</sup> Lien (site ministériel) : <http://eduscol.education.fr/cid132886/tests-de-positionnement-de-debut-de-seconde-des-outils-pour-les-enseignants.html>

<sup>7</sup> Lien (site ministériel) : <http://www.education.gouv.fr/cid126423/21-mesures-pour-l-enseignement-des-mathematiques.html>

<sup>8</sup> Lien (site académique) : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article1291>

<sup>9</sup> Lien (site ministériel) : <http://eduscol.education.fr/cid123019/annee-de-la-chimie-2018-2019.html>

<sup>10</sup> Lien (site disciplinaire académique) : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/culture-scientifique/>